

Profil de poste – Chargé-e d’accompagnement des collectifs

Description du contexte

Nées au Québec en 2002, les Accorderies ont pour objectif de lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale en s’appuyant sur un système d’échanges de services basé sur le temps (1H =1H) et qui promeut la mixité sociale et le développement du pouvoir d’agir.

Elles se sont implantées en France en 2010 sous l’égide de la Fondation Macif et du Secours Catholique, et représentent aujourd’hui :

- 38 Accorderies sur le territoire national,
- Près de 13 000 accordeur-es inscrit-es,
- Un Réseau et un fonds de dotation à l’échelle nationale.

Créé en octobre 2013, le Réseau soutient, forme et accompagne l’essor des Accorderies en France. L’Accorderie, concept déposé, est en effet développée sur le modèle de Franchise Sociale sous la responsabilité du Réseau des Accorderies.

Les Accorderies sont donc des associations 1901 autonomes, composées d’1,6 ETP salarié maximum, et principalement gérées par les accordeur-es, habitant-es impliqué-es au cœur des projets.

Association loi 1901 aussi, le Réseau est en plein développement de son activité et compte actuellement sept postes salariées, la Déléguée Générale, une Chargée de Développement, une Assistante de Direction, un chargé de projets et quatre Coordinatrices Territoriales.

Chaque année, le Réseau met en œuvre :

- Un appui aux Accorderies en activité et aux dynamiques inter Accorderies au travers des coordinations territoriales,
- Des partenariats nationaux qui viennent aussi appuyer les Accorderies au niveau local sur des thématiques d’intervention prioritaires : numérique, alimentation, publics spécifiques...
- Un pôle formation, lié à un organisme de formation : 21 modules de formation en 2021 pour 305 participations,
- Un accompagnement aux Accorderies en activité pour le lancement de campagnes de dons, associées à un fonds de dotation dédié : une dizaine de campagnes par an pour une centaine de dons par an,
- La mise en place d’évènements et d’outils de réflexion et d’échange de pratiques entre Accorderies : rencontres, groupes de travail thématiques ...
- Les instances de gouvernance de notre Réseau en lien avec les 38 Accorderies...

En 2022, afin de répondre à l’augmentation de son activité liée :

- Au développement du nombre de ses partenaires et de ses projets,
- A l’augmentation de l’accompagnement des projets des Accorderies.

Le Réseau souhaite compléter son équipe en créant un poste de chargé-e d’accompagnement des collectifs.

Description du poste : Chargé-e d'accompagnement des collectifs

Dans le respect de la politique nationale définie par le Conseil d'Administration du Réseau, directement rattaché-e au pôle de développement et à la Déléguée Générale, en lien avec les commissions thématiques composées d'accordeur-es, et les autres coordinatrices territoriales, le-a chargé-e d'accompagnement a plus particulièrement pour missions :

- L'accompagnement à l'ingénierie projet des Accorderies, notamment sélectionnées dans le cadre des partenariats stratégiques nationaux (AG2R La Mondiale, Malakoff Humanis...)
- L'accompagnement des projets d'Accorderies dans le respect du parcours d'agrément proposé par le Réseau,
- La capitalisation des outils développés dans le cadre de ces accompagnements afin de constituer une culture commune et une boîte à outils accessibles.

Ses principales tâches seront les suivantes :

Accompagnement aux porteurs de projet pour la création de nouvelles Accorderies

Selon le schéma d'accompagnement formalisé par le Réseau des Accorderies :

- Appui à la coordination et à l'animation des réunions de formation aux porteurs de projet
- Accompagnement des porteurs de projet à la création d'une Accorderie en lien avec les conditions d'agrément.

Accompagnement à l'ingénierie projet des Accorderies notamment dans le cadre des partenariats stratégiques nationaux

Appui et accompagnements des équipes (salarié-es et accordeur-es) des Accorderies :

- Au diagnostic préalable et à l'élaboration des projets selon les valeurs et principes de fonctionnement des Accorderies et en lien avec leur territoire,
- A la formalisation écrite et à la présentation du projet,
- A la sélection des projets pour les instances dédiées au niveau national,
- Au suivi et à la bonne mise en œuvre des projets,
- A l'évaluation des résultats et des impacts des projets.

Appui à la capitalisation des savoirs-faires, pratiques et outils au sein des Accorderies et de leur Réseau :

- Appuyer à l'évaluation des besoins d'informations des utilisateurs et à l'identification des savoirs faire et pratiques au sein du réseau ayant besoin d'être capitalisés.
- Appuyer leur valorisation et diffusion, dans une volonté de compréhension et réappropriation par les équipes locales,
- Prévoir et faciliter un processus continu de mise à jour et d'actualisation dans une démarche d'innovation et d'intelligence collective.
- Appuyer la formalisation du catalogue de formation annuel des Accorderies en lien avec la commission afférente.

Et parallèlement selon les besoins :

- Appuyer l'accompagnement des Accorderies « en difficulté », ayant besoin d'un appui ponctuel,

- Participer à la création d'outils d'analyse ou de cadrage transférables aux Accorderies.
- Participer au suivi administratif des actions Réseau.
- Contribuer aux bilans d'activité du Réseau.

Description du profil recherché

- Savoirs-faire :
 - Connaissances du secteur associatif (juridique, humain, administratif...)
 - Techniques de négociation et animation des réunions
 - Ingénierie de projets territoriaux et multi-partenariaux en approche systémique
 - Faculté d'analyse et de synthèse
 - Habilité à corréler des informations de natures diverses
 - Maîtrise du pack office
- Savoirs-être :
 - Sens de l'initiative et esprit de concertation
 - Capacités d'organisation et de gestion du temps
 - Très bonne expression écrite et orale
 - Qualités relationnelles, d'écoute et de travail en équipe
 - Autonomie et capacité d'adaptation
 - Goût pour relever des défis en équipe
- Diplôme(s) /expériences :
 - Diplôme de niveau Bac+5, ou Bac +3 avec expérience sur un poste similaire,
 - Expérience dans le domaine associatif ou coopératif, notamment en lien avec les Accorderies ou des associations d'éducation populaire

Type de poste et conditions

- CDI - 35h/semaine
- Disponibilités ponctuelles en soirées et week-ends (les équipes des Accorderies sont composées d'habitant-es)
- Mutuelle et chèques déjeuners
- Prise en charge de 50 % de la carte de transport
- Salaire : entre 24 K € et 32K€ selon expérience.
- Lieu de travail : Paris (Bureau à Nanterre Ville dans un premier temps puis déménagement prévu à Paris),
- Déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire.
- Date de prise de fonction envisagée : dès que possible.
- Candidature ouverte – première échéance d'examen : 14 octobre
- **Dates prévisionnelles pour l'entretien de recrutement** : selon candidatures – première session fin octobre

Envoi des candidatures

Veillez faire parvenir votre CV et lettre de motivation par courriel uniquement à : recrutementreseau@accorderie.fr en précisant en objet : Candidature Chargé-e d'accompagnement des collectifs